



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services déconcentrés

Question écrite n° 6702

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie comme il l'avait fait lors de la précédente législature sur les crédits mis à disposition de la DIREN de la région Rhône-Alpes. Il souhaite connaître les moyens d'intervention de l'exercice 2006 et ceux prévus pour l'exercice 2007.

Texte de la réponse

La direction régionale de l'environnement (DIREN) Rhône-Alpes a disposé des moyens d'intervention pour l'exercice de l'année 2006 de 422 513 euros en autorisation d'engagement et de 406 987 euros en crédits de paiement. Pour 2007, la programmation budgétaire pour la DIREN était de 367 462 euros en autorisation d'engagement et de 332 936 euros en crédits de paiement.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6702

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6054

Réponse publiée le : 27 mai 2008, page 4442